

# PERFORMANCE DES ACHATS : LA MISE EN PLACE DES ACCORDS- CADRES DANS LE CADRE DE L'ORDON- NANCE DU 6 JUIN 2005

Les accords-cadres constituent une technique d'achat récente, permettant d'établir des référencements souples, particulièrement utiles pour les associations multi-sites.

C'est également la technique qui est utilisée dans les SARA (structure associative de rationalisation des achats). Ces structures ont en effet vocation à mettre à disposition de leurs adhérents des accords-cadres, à

partir desquels ils peuvent passer des marchés subséquents.

Cette formation s'adresse aux personnes pratiquant déjà l'ordonnance du 6 juin 2005 ou ayant suivi la formation « Les fondamentaux de l'ordonnance du 6 juin 2005 », souhaitant rédiger des accords-cadres et/ou passer des marchés subséquents dans le cadre des SARA et/ou de leur association.

## OBJECTIFS

- Maîtriser la conception et la rédaction des accords cadre et des marchés subséquents dans le cadre de l'ordonnance du 6 juin 2005
- Analyser les modalités spécifiques de mise en œuvre de tels marchés pour les sécuriser de façon optimale

## CONTENU

### Le dossier de consultation des accords-cadres

Le cahier des charges de l'accord cadre

- L'articulation accord cadre et marché subséquent
- Les clauses incontournables
- Les clauses spécifiques en fonction des marchés
- La question du mini - maxi

Le règlement de consultation de l'accord cadre

### La publicité

Le support JOUE sur [http://simap.europa.eu/index\\_fr.htm](http://simap.europa.eu/index_fr.htm)

Exercice d'application sur le formulaire JOUE

### Les points de vigilance

Les lettres de rejet

Le rapport d'analyse des offres

La question des tests des produits

### Le marché subséquent

La lettre de consultation

Les courriers de rejet

### Le rôle et la responsabilité des différents acteurs

Les SARA

Les adhérents des SARA



29 janvier 2015



Paris



316 €  
par personne



1 jour



01 53 98 95 03



formation@feharp.fr

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

## PUBLICS

Personnes ayant la charge opérationnelle des achats :

- Acheteurs
- Responsable achats
- Directeurs achats

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

**Pédagogie interactive alternant :**

- apports méthodologiques
- exercices pratiques
- documents-types

## INTERVENANTS

- Avocat spécialisé dans les marchés
- Responsable Projet achats FEHAP

